

Ce vendredi 30 septembre 2016, jour aussi où les musulmans pratiquent leur religion à la mosquée, la coalition a engagé les opérations de reconquête de la ville de Mossoul en Irak. Zone urbaine étendue, tenue depuis de nombreux mois par daech, elle sera difficile à reconquérir sauf effondrement brutal des salafistes djihadistes. Il suffit de se référer à la ville d'Alep en Syrie soumise à de fortes pressions militaires, aériennes, terrestres. La population y est assiégée, bombardée depuis des mois. La ville n'est toujours pas tombée.

Certes Mossoul est pratiquement encerclée. Les forces irakiennes au sol ont été réorganisées, aguerries. Pour autant la dominante chiite de cette armée ne créera-t-elle pas un facteur de résistance de la part de la population de la ville en grande partie sunnite craignant les exactions déjà signalées par exemple lors de la prise de Fallujah ? Par ailleurs, les faits d'armes passés de l'armée irakienne ne sont pas encourageants. Est-elle en mesure de prendre l'ascendant moral sur des salafistes djihadistes fanatisés ?

Certes, la communauté internationale scrutera au moins officiellement la manière dont se dérouleront les opérations. Néanmoins, la haine entre chiites et sunnites est réelle et ancrée dans les esprits depuis des siècles. La reconquête sera longue comme toute bataille en zone urbaine qui mérite des troupes entraînées à ce type de combat, ce qui n'est pas forcément le cas. Dans tous les cas, la bataille sera gagnée au sol et non par les frappes aériennes.

Concernant la France, elle est à nouveau engagée dans les airs que ce soit à partir de bases aériennes à terre ou en mer avec le groupe aéronaval « Charles De Gaulle ». La courte disponibilité à venir du porte-avions pèsera néanmoins sur l'engagement de la France dans la durée. La facture du choix politique de ne pas construire un second porte-avions en 2007 est présentée aujourd'hui et se rappellera à notre bon souvenir avec les dix-huit mois d'immobilisation à venir du navire. Le manque de clairvoyance de la classe politique se confirme et je n'ai pas lu que les candidats au poste de chef des armées aient pris quelque engagement sur ce besoin après 2017. Nous ne les changerons malheureusement pas.

La France est surtout engagée en Irak à terre avec une unité d'artillerie, une grande première, qui va permettre d'appuyer au sol les forces terrestres irakiennes dans leur progression. Les frappes précises limiteront sans aucun doute les dommages collatéraux qui, comme dans tout combat en zone urbaine, se produiront. Les Français vont peut-être aussi redécouvrir l'artillerie française appelée, il y a encore quelques années, à disparaître en raison d'une inutilité supposée dans les combats futurs.

C'est aussi le symbole fort d'un Etat en guerre avec un engagement terrestre en Irak que beaucoup imaginaient impensable il y a quelques années avec peut-être la remarque que nous ne sommes pas formellement en guerre. Cela devrait conduire à une réflexion sur le sens des mots et sur leur traduction juridique (Cf. [Mon billet du 25 septembre 2016](#)). Par exemple, nos artilleurs seront, et devront être, sans doute en « campagne double » ce qui est généralement appliqué en temps de guerre.

Recevront-ils des croix de la valeur militaire (Cf. [Historique](#)), décoration placée désormais dans un rang protocolaire situé après la médaille commémorative des victimes du terrorisme créée « **selon la volonté du président de la République** » le 12 juillet 2016 (Cf. [Historique](#)) ? S'ils tombent au combat, nos soldats seront-ils considérés comme des victimes du terrorisme

islamique et recevront la décoration ? Un soldat décoré pour sa bravoure et vivant sera-t-il moins considéré qu'une victime décédée par hasard dans un acte terroriste ?

Je déplore profondément ce manque de perspicacité de ce gouvernement. Je déplore aussi le peu de cas qui a sans doute été fait de la grande chancellerie de la Légion d'honneur qui doit donner son avis sur toute création de décoration. Je déplore enfin, ce manque de considération pour ceux qui font preuve de courage en risquant consciemment leur vie pour remplir la mission confiée.

Le clin d'œil de l'histoire est que le soixantenaire de la croix de la valeur militaire aura lieu le 12 octobre prochain. Effectivement, il s'agit d'une décoration créée pendant la guerre d'Algérie. Faut-il y voir un lien ? Si j'ajoute la reconnaissance tardive cette semaine par le président de la République des harkis abandonnés par la France en Algérie, manifestement dans un cadre électoral, la guerre d'Algérie semblerait toujours rester dans les mémoires.

Concernant Mossoul, la population civile n'a pas été appelée à quitter la ville. Elle ne l'a peut-être pas pu, servant d'otages et de boucliers humains conformément aux modes d'action terroristes pratiqués par les salafistes djihadistes bien qu'en son temps, Saddam Hussein ait aussi agi ainsi. Les combats pour Mossoul, leurs images, la propagande salafiste djihadiste mais aussi les menaces d'attentats sur notre territoire à titre de rétorsion vont irriguer largement nos médias sans doute pendant de nombreuses semaines. La société française sera au contact de la guerre... en période électorale.